

REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DEPARTEMENT DU NORD

DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de membres en exercice : 15

DE LA COMMUNE DE VILLERS-EN-CAUCHIES

Date de la convocation :

10 octobre 2023

Séance du 16 octobre 2023

L'an deux mil vingt-trois et le seize octobre à vingt heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Pascal DUEZ.

Etaient Présents : M.M. DUEZ P. – FOVEZ A. – M^{me} DELAVAL MF. – BILLOIR R. – M^{me} MORELLE V. – NIEUWAER M. – DENOYELLE M. DECEUNINCK R. – M^{me} FROMONT V. – M^{me} BRENDLER L. – M^{me} RUELLE N. – M^{me} LEROY R. – M^{me} BONNET M. – DUQUESNOY A.

Formant la majorité des membres en exercices.

Etaient Absents : M^{me} SOURDEAU A.

Procurations : M^{me} SOURDEAU A. pour M. DECEUNINCK R.

Secrétaire de séance : M^{me} BRENDLER L.

OBJET : Pays du Cambrésis – végétalisation de différents secteurs de la commune

M. le Maire rappelle que la commune s'est engagée dans un programme de plantation et de renaturation du village. Pour faire suite à l'opération de l'année dernière, il est proposé de déposer, pour cette année, un projet de plantation d'arbres « essences locales » et de fruitiers régionaux pour le chemin du Riotery et l'espace sportif. Les schémas et les coûts de plantation sont précisés dans le dossier « plantation et renaturation », élaboré en partenariat avec les services du Pays du Cambrésis et ci-annexé.

Ce projet est susceptible de bénéficier d'une subvention au titre du plan « arbres » de la Région.



Plan de financement prévisionnel de l’opération :

Sites	Montant TTC
Chemin du Riotery	351 €
Espace sportif	320 €
Divers	99 €
TOTAL	770 €

Démarrage programmé de l’opération décembre 2023.

Les élus sont invités à se prononcer.

Décision prise (désignation du vote : vote à main levée) :

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d' :

- Autoriser M. le Maire à lancer, en lien avec le Syndicat mixte PETR du Pays du Cambrésis, le projet de renaturation et de plantations dans les différents secteurs de la commune tels que présentés.
- Autoriser M. le Maire à solliciter des subventions pour financer ce projet.
- Autoriser M. le Maire à signer tous les documents relatifs à la mise en œuvre de cette délibération.

POUR : 15 voix	CONTRE : --	NUL : --	ABSTENTION : --
----------------	-------------	----------	-----------------

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,

VILLERS-EN-CAUCHIES, le 19 octobre 2023.

Le Maire,
 Pascal DUEZ

La Secrétaire de séance,
 Lindsay BRENDLER



Certifié exécutoire par le Maire compte tenu de la transmission en sous-préfecture le **20 OCT. 2023**
 Et de la publication le **20 OCT. 2023.**

